



Département de Haute-Garonne

MAIRIE de VILLAUDRIC

CONVOCATION

A Villaudric, le 12 novembre 2025

Monsieur,

En tant que membre de la commission de contrôle des listes électorales, désigné par arrêté préfectoral en date du 29 septembre 2025, vous êtes prié d'assister à la réunion de cette commission, qui aura lieu à la mairie, **le mercredi 3 décembre 2025 à 15h30**.

La commission de contrôle ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint.

Pour les communes de 1 000 habitants et plus, les 3 membres la composant doivent être présents pour que la commission délibère valablement.

En cas d'absence lors de la réunion de la commission, merci d'avertir sans délai le membre suppléant tel que désigné dans l'arrêté préfectoral.

Vous en souhaitant bonne réception,

Salutations distinguées.

Suzanne PONS,
Conseillère municipale en charge des convocations de la commission de contrôle.

